

**FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ EN SORTIE DE CONFINEMENT À L'ATTENTION DES  
ADHERENTS DE L'USM ROCQUENCOURT**

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations de son club dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux adhérents de l'USMR à l'exclusion de toute autre personne.

**PAR LA PRÉSENTE :**

- Il atteste avoir été informé que l'USMR s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection l'USMR ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Il s'engage également à respecter les modalités mises en place par l'USMR pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.

Nom et prénom de l'adhérent :

.....

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

.....

Atteste avoir pris connaissance du Protocole de sortie de confinement de l'USMR

Date : .....

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :

